

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

IX^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE (COREP)

HÔTEL MONT FEBE, YAOUNDÉ (CAMEROUN), 6-7 OCTOBRE 2016

Commission Régionale des
Pêches du Golfe de Guinée.



Regional Fisheries
Commission of Gulf of Guinea.

COREP

Organisation Intergouvernementale
(Institution Spécialisée de la CEEAC)

IX^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Hôtel MONT FEBE

Comisión Regional de
Pesca del Golfo de Guinea.



Comissão Regional
das Pescas do Golfo da Guine.

Yaoundé (Cameroun), les 6 et 7 octobre 2016



RAPPORT FINAL



Table de matières

PREMIÈRE PARTIE

13^{ème} Réunion du Comité Technique

- Rapport final
- Motion de remerciements
- Annexes :
 - projet d'ordre du jour et de programme de la réunion ;
 - mot de circonstance du Président du Comité Technique ;
 - discours d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.
 - Liste des participants

DEUXIÈME PARTIE

9^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres

- Communiqué final
- Motion de remerciements
- Annexes :
 - programme de travail du Conseil des Ministres ;
 - allocution du Secrétaire Exécutif de la COREP ;
 - discours bilan du Président en exercice sortant ;
 - discours d'ouverture de la 9^{ème} Session ;
 - discours de clôture de la 9^{ème} Session
 - déclarations :
 - déclaration du Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine
 - déclaration du Représentant du Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;
 - liste des participants



Première partie :

13^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP



Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

TREIZIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Yaoundé, République du Cameroun, du 03 au 05 octobre 2016

Rapport Final



1. La Treizième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue, du 03 au 05 octobre 2016 à TOU'NGOU HOTEL à Yaoundé, en République du Cameroun.
2. Les Etats Membres de la **COREP** ci-après désignés y ont pris part :
 - la République du **Cameroun** ;
 - la République du **Congo** ;
 - la République **Démocratique du Congo** ;
 - la République **Gabonaise** ;
 - la République Démocratique de **Sao Tomé e Príncipe**.
3. La République d'**Angola** et la République de **Guinée Equatoriale** y ont également pris part en qualité d'observateurs.
4. Ont aussi participé aux travaux en qualité d'invités :
 - le Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) ;
 - le Représentant du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;
 - le Représentant de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques(CEBEVIRHA).
5. La liste des participants est jointe en annexe.
6. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur **BELAL Emma**, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, représentant **Son Excellence Dr TAIGA**, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.
7. Dans son allocution de circonstance, le Président du Comité Technique, Monsieur **Casimir KOFFI MULUMBA N'KELENDE**, a remercié les participants pour leur présence à cette réunion. Il a transmis au Gouvernement de la République du Cameroun les remerciements du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de la COREP, **Son Excellence Prof. Emile Christophe MOTA DONGO**, pour avoir accepté d'abriter la Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP.
8. Ensuite, il a rappelé l'objectif de la réunion qui est de statuer sur les documents examinés et adoptés à la 12^{ème} Réunion du Comité Technique d'avril 2016 et de procéder à la mise en forme des documents à soumettre pour approbation au Conseil des Ministres du 6 au 7 octobre 2016, à savoir :
 - Le manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables ;



- les textes connexes à la Convention révisée ;
 - le projet du protocole d'échange d'information entre la COREP et les Etats membres.
9. Il a enfin rappelé qu'il faut mettre en place un programme réel, porteur d'une plus-value pour le développement durable du secteur des pêches dans notre sous-région. Aussi, a-t-il terminé son propos en demandant aux participants de mener des discussions fructueuses qui permettront d'obtenir des documents actualisés et fiables à présenter au Conseil des Ministres.
10. Dans son discours d'ouverture, le Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun a souhaité la bienvenue aux participants, au nom de **Son Excellence Dr TAIGA**. Ensuite, il a remercié le Président en exercice et le Secrétaire Exécutif de la COREP pour le choix porté sur son pays pour abriter les deux réunions du Comité Technique de cette année 2016.
11. Il a également rappelé que l'objet de la présente réunion est de statuer sur les matières que le Secrétariat Exécutif va soumettre à la IX^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres. Il a de même relevé qu'au regard des questions soumises à l'appréciation du Conseil des Ministres, la COREP a fonctionné normalement et que plusieurs activités ont été réalisées pendant la période d'intersession. Ainsi, a-t-il exprimé, au nom des Membres du Conseil des Ministres, sa satisfaction à l'endroit du Comité Technique et du Secrétariat Exécutif pour l'ampleur et la qualité du travail abattu.
12. Il a poursuivi ses propos en précisant le travail attendu du Comité Technique, à savoir :
- examiner et finaliser les documents devant contribuer au renforcement institutionnel de la COREP ;
 - procéder à la relecture des instruments visant la gestion rationnelle des ressources halieutiques et le développement durable de l'aquaculture.
13. Avant de déclarer ouverts les travaux de la Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP, il a remercié les partenaires techniques et financiers pour l'appui qu'ils apportent à la COREP et a demandé aux participants de travailler ardemment et de faire preuve de professionnalisme pour présenter au Conseil des Ministres des documents de haute facture.
14. Après la cérémonie d'ouverture, un Bureau a été mis en place. Il est composé ainsi qu'il suit :
- **Président** : Monsieur Casimir Koffi MULUMBA N'KELENDE (République Démocratique du Congo) ;
 - **Vice-Président** : Dr BELAL Emma (République du Cameroun) ;



- **Rapporteurs :**
 - Messieurs Richard Blaise NTSE et Boniface KADIMONIKAKO (République du Congo) ;
 - Messieurs Graciano do ESPIRITO COSTA et Manuel Jorge CARVALHO do RIO (République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe).
- **Secrétariat :** Secrétariat Exécutif de la COREP.

15. Après présentation et examen, l'ordre du jour et le programme de la réunion ont été adoptés sans amendement et sont joints en annexe.

16. La présentation des textes connexes à la Convention révisée a été faite par le Consultant, Monsieur **Abdoulaye DJIGUEMDE**. Elle a porté sur :

- le projet des statuts de la COREP ;
- le projet des statuts du personnel ;
- le projet du règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- le projet du règlement intérieur du Comité Technique ;
- le projet de règlement intérieur du Sous-Comité Scientifique.

17. La présentation de ces projets a suscité des débats, notamment sur les modalités de prise en charge des observateurs, des invités et des experts externes qui prennent part aux travaux du Comité Technique et du Sous-Comité Scientifique.

18. A cet égard, les Membres du Comité Technique ont été informés des procédures appliquées par la CEEAC. Ainsi, compte tenu de l'arrimage de la COREP à la CEEAC, le Comité Technique a opté pour la non prise en charge des observateurs et des invités. En revanche, les experts externes invités par la Commission aux différentes réunions sont pris en charge.

19. L'expert-pêche du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, Monsieur **Lionel KINADJIAN**, a présenté le projet du « Protocole relatif à la mise en place et à la gestion des systèmes d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale ». Ce projet de protocole est l'un des outils recommandés par le Projet FAO- COREP, TCP/SFC/3501 « *Renforcement de collecte des données des pêches en Afrique Centrale* », indispensable pour la mise en place d'une base de données régionale.

20. Ledit projet a été adopté après amendements.

21. Monsieur **Mohamed SEISAY**, Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), a fait une présentation sur les différents axes entre son institution et la COREP.



22. Monsieur **Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP, a présenté sept (7) fiches synthèses des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches, à savoir :
- le projet Observatoire économique régional de la pêche ;
 - le plan d'action régional de gestion des capacités de pêche (PAR-capacité) ;
 - le plan d'action régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAR-Pêche INDNR) ;
 - le plan régional d'aménagement du stock partagé de sardinelles entre la République d'Angola, la République Gabonaise, la République du Congo et la République Démocratique du Congo ;
 - le plan stratégique régional en matière de système de suivi, contrôle et surveillance des pêches (SCS) de la COREP ;
 - les plans stratégiques nationaux de développement et de mise en œuvre du système de suivi, contrôle et surveillance des pêches (SCS) ;
 - le projet de Convention sur les Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats Membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (CRMA) ;
23. Après échanges, lesdits projets des fiches synthèses ont été adoptés moyennant amendements.
24. Les travaux se sont poursuivis avec la présentation du projet de l'ordre du jour et du programme de travail de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres, pour information.
25. Les propositions relatives aux traitements des salaires et des indemnités du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP ont été présentées par Madame **Flore WORA**, Administrateur à la COREP.
26. Après examen desdites propositions et dans le souci de parachever l'arrimage institutionnel de la COREP à la CEEAC, les membres du Comité Technique se sont prononcés pour une révision à la hausse des salaires et des indemnités du personnel de la COREP. Ainsi, le montant annuel des charges salariales passe de 91 820 573 FCFA à 114 229 495 FCFA.
27. Au titre des divers, le Secrétaire Exécutif a informé les membres du Comité Technique sur les points ci-après :
- la nécessité du paiement régulier par les Etats membres de leurs contributions statutaires ainsi que des arriérés dus à la COREP ;
 - la tenue du 23 au 25 novembre 2016 à Douala en République du Cameroun, de l'atelier de clôture du projet FAO-COREP, TCP/SFC/ 3501 « renforcement de collecte des données des pêches en Afrique Centrale »;



- les résultats de la mission, à lui assignée par le Comité Technique à sa Douzième réunion et relative au suivi du processus d'adhésion à la COREP de la République de Guinée Equatoriale et de la République d'Angola :
 - En République de Guinée Equatoriale, le Secrétaire Exécutif a été reçu en audience par **Son Excellence Monsieur ESTANISLAO DON MALAVO**, Ministre de la Pêche et des Ressources en Eaux, qui l'a rassuré de la volonté de son pays à adhérer à la COREP ; à cette occasion, le dossier y relatif lui a été remis à sa demande, pour présentation au Conseil des Ministres ;
 - En ce qui concerne la République d'Angola, le Secrétaire Exécutif a informé le Comité Technique de ce qu'il n'a pas effectué le déplacement de Luanda car l'Assemblée Nationale a déjà approuvé l'adhésion à la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée ;
- la non désignation par la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale de leurs représentants au Sous-Comité Scientifique.

28. La date et le lieu de la 14^{ème} Réunion du Comité Technique seront fixés par le Président en exercice de la COREP, sur proposition du Secrétaire Exécutif, après consultation des pays membres par voie diplomatique.

29. Une Motion de Remerciements a été adressée au Gouvernement de la République du Cameroun et au Peuple Camerounais pour l'accueil chaleureux et les facilités offertes pour le bon déroulement des travaux.

30. Enfin, les Membres du Comité Technique ont adopté le rapport de la 13^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP.

31. La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur BELAL Emma, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, au nom du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.

Fait à Yaoundé, le 5 octobre 2016.

Les Rapporteurs

Boniface KADIMONIKAKO

Le Président du Comité Technique

Casimir Koffi MULUMBA N'KELENDE



Dr. Manuel Jorge CARVALHO DO RIO



MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la Treizième Réunion tenue à Yaoundé en République du Cameroun du 03 au 05 octobre 2016 à TOU'NGOU HÔTEL , exprimons nos sentiments de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du peuple camerounais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Yaoundé, ainsi qu'aux conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de nos travaux.

Fait à Yaoundé, le 05 octobre 2016.

LES PARTICIPANTS



ANNEXES



**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

13EME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

= Yaoundé (Cameroun), 03-05 octobre 2016 =

Projet d'ordre du jour et de programme de la réunion

1. Ordre du jour

- **Cérémonie d'ouverture de la réunion**
- **Présentation des participants**
- **Election du Bureau**
- **Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion**
- **Présentation et adoption des textes connexes à la Convention révisée**
- **Présentation et adoption du protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique centrale**
- **Revue des synthèses des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches**
- **Présentation et adoption des propositions relatives aux traitements, aux salaires et aux indemnités du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP**
- **Revue du projet de l'ordre du jour et du programme de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres.**
- **Divers**
- **Conclusions de la réunion**
- **Cérémonie de clôture de la réunion.**



2. Programme de la réunion

Accueil

1^{ère} JOURNÉE (LUNDI, 03 OCTOBRE 2016)

Enregistrement des participants (9 h00)

Cérémonie d'ouverture (9 h30-10h30)

- Mot introductif par le Secrétariat Exécutif
- Allocution du Président du Comité Technique
- Discours d'ouverture du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun ou de son Représentant.
- Photo de famille
- Cocktail

Début des travaux (10h30)

- Présentation des participants
- Election du Bureau
- Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion
- **Présentation et adoption des textes connexes à la Convention révisée**
(par le Consultant et le Secrétariat Exécutif)

Débats

Pause Déjeuner (13 h00-14h30)

Reprise des travaux (14 h30)

- **Présentation et adoption du projet du protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique centrale**
(par le Secrétariat Exécutif et la FAO)

Débats

- **Revue des synthèses des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches**
(parle Secrétariat Exécutif)

Pause-café (16 h00-16h15)

Reprise des travaux (16 h15)

- **Présentation et adoption des propositions relatives aux traitements, aux salaires et aux indemnités du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP**
(par le Secrétariat Exécutif)

Débats



Fin de la première journée (18 h00)

2ÈME JOURNÉE (MARDI, 04 OCTOBRE 2016)

Reprise des travaux (9 h00)

- **Revue du projet de l'ordre du jour et du programme de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres.**
(par le Secrétariat Exécutif)

Débats

Pause-café (10 h00-10h30)

Reprise des travaux (10h30)

- **Divers**
- **Rédaction du rapport et préparation des documents de travail de la IXème session ordinaire du Conseil des Ministres**
(par le Bureau de la Réunion)

Pause déjeuner (13h00 – 14h00)

Reprise des travaux (15h00)

- **Adoption du rapport de la 13^{ème} Réunion du Comité Technique**
- **Clôture de la 13^{ème} Réunion du Comité Technique**

Fin des travaux (18 h30)



13^{ème} RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE
Mot de circonstance du Président du Comité Technique

- Monsieur le Représentant du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales de la République du Cameroun ;
- Monsieur le Représentant de la CEEAC ;
- Monsieur le Représentant de la FAO ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ; COREP ;
- Mesdames, Messieurs Membres du Comité Technique de la COREP ;
- Distingués invités, à vos titres et qualités.

C'est pour moi un honneur de prendre, une fois de plus, la parole à l'occasion de l'ouverture de la 13^{ème} session du Comité Technique, organisée conformément aux dispositions statutaires de la COREP et vous remercie d'avoir accepté de répondre à l'invitation pour participer personnellement à ces assises.

Monsieur le Représentant du Ministre,

Il me sied, avant tout, de transmettre au Gouvernement de la République du Cameroun les remerciements du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo et Président en exercice du Conseil des Ministres de la COREP pour avoir accepté d'abriter, deux fois consécutive, la 13^{ème} réunion du Comité Technique. Il reste très sensible à l'hospitalité légendaire du peuple camerounais.

Mesdames, Messieurs les participants,

De la part du Président en exercice du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, Je vous transmets également les salutations les plus cordiales et les encouragements pour un travail fructueux, sur la base des intérêts communs. Car l'utilisation et la nécessité de protéger les ressources halieutiques transfrontalières du Golfe de Guinée appellent les Etats Membres à s'accorder sur les actions communes pour une gestion efficiente et optimale.

L'objectif de la 13^{ème} réunion du Comité technique, organe consultatif et d'expertise du Conseil des Ministres, est de statuer sur les documents stratégiques déjà examinés et adoptés lors de nos précédentes assises et procéder à leur mise en forme définitive pour approbation par le Conseil des ministres qui aura lieu les 6 et 7 octobre 2016.

En plus des documents déjà adoptés, nous sommes appelés aussi, pendant cette réunion, à statuer sur d'autres matières que le Secrétariat Exécutif va soumettre également au Conseil des Ministres. A savoir :

- Le rapport de finalisation du Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables ;
- Les textes connexes à la Convention révisée ;
- Le rapport du projet de protocole d'échange d'information entre la COREP et les Etats Membres ;
- Le projet régional des pêches;



Le travail qui nous est demandé consiste à fournir des enrichissements pertinents de manière à avoir un cadre de gestion des pêches, efficace et durable, dans le but d'améliorer la disponibilité des produits de pêche et aussi de stimuler le développement socio-économique dans la région.

Car, en plus de leur importance dans les économies des pays en termes de revenus et de création d'emplois, la pêche et l'aquaculture, apportent une contribution indéniable à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des populations.

Il est donc impératif d'élaborer des politiques et des stratégies avec une perspective concrète de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, et veiller à ce que celles-ci prennent en compte les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces qui existent pour atteindre cet objectif de développement.

C'est donc au prix d'un travail bien abattu que sera mis en place un programme réel porteur d'une plus-value pour le développement durable du secteur des pêches dans notre sous-région.

Je termine en souhaitant à tous les participants de mener des discussions fructueuses qui contribueront à obtenir des documents actualisés, fiables à présenter, dans les heures qui suivront, au conseil des Ministres.

Je vous remercie.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

GENERAL SECRETARIAT

13^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE

DISCOURS D'OUVERTURE DU REPRESENTANT DU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Yaoundé (Cameroun), le 03 octobre 2016



Monsieur le Représentant du Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Régionaux des Pêches ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de procéder, ce jour, au nom du **Dr TAIGA**, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, à l'ouverture de la Treizième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

Je voudrais tout d'abord, vous souhaiter une chaleureuse bienvenue au Cameroun, Afrique en miniature et un agréable séjour à Yaoundé.

Permettez-moi ensuite de remercier très sincèrement **S. E. Prof. Emile Christophe MOTA NDONGO**, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Conseil des Ministres et **Monsieur Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP pour le choix qu'ils ont bien voulu porter sur mon pays, pour abriter les deux réunions de l'année 2016 de votre Comité. En effet, faut-il le rappeler, la 12^{ème} réunion du Comité Technique s'est tenue du 14 au 16 avril dernier dans ces mêmes lieux.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;

Mesdames et Messieurs ;

Votre session d'avril 2016 était essentiellement budgétaire, et ce, conformément à l'article 7 de la Convention, renforcé par la Décision N°0001/DEC/COM/11 du 11 octobre 2011 portant attributions, fonctionnement et composition du Comité Technique de la COREP, qui stipulent que le Comité Technique examine et adopte les projets de budget et de programme de travail annuels du Secrétariat Exécutif.



En revanche, au cours de la présente réunion, vous êtes appelés à statuer sur les matières que le Secrétariat Exécutif se propose de soumettre à la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres, prévue les 06 et 07 octobre 2016, à l’Hôtel Mont FEBE de Yaoundé.



Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;

Mesdames et Messieurs ;

Il vous souvient que la VIIIème session ordinaire du Conseil des Ministres avait eu lieu le 23 février 2013 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Depuis lors, et pendant une période d'intersession de près de quatre ans, vous avez eu la responsabilité de veiller à l'exécution rationnelle et optimale des programmes par le Secrétariat Exécutif et à la préparation et à l'application des décisions du Conseil des Ministres, comme le prévoit les textes de notre Institution.

Je suis donc heureux de constater que la COREP a fonctionné normalement et que plusieurs activités ont été réalisées pendant cette période. Et cela est reflété par le nombre et la qualité des questions soumises à l'appréciation de la IXème session ordinaire du Conseil des Ministres.

A cet égard, je voudrais, au nom des Membres du Conseil des Ministres, exprimer toute ma satisfaction à l'endroit du Comité Technique et du Secrétariat Exécutif pour l'ampleur et la qualité du travail abattu.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Au cours de vos travaux qui vont durer trois (3) jours, vous êtes appelés à préparer essentiellement les travaux du Conseil des Ministres. Pour ce faire, il vous faut d'abord examiner et finaliser les documents devant contribuer au renforcement institutionnel de la COREP, puis, vous procéderez à la relecture des instruments visant la gestion responsable des pêches et le développement durable de l'aquaculture. Enfin vous ferez une revue du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (ou PAS II) qui constituera la boussole du Secrétariat Exécutif pour les cinq prochaines années.

Les documents relatifs au renforcement institutionnel de l'Institution sous-régionale sont constitués des Textes connexes à la Convention révisée et du Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables.

Pour ce qui est de la gestion responsable des pêches et du développement durable de l'aquaculture, il s'agit des Instruments régionaux clés de gouvernance des pêches et du Protocole d'échange d'information entre la COREP et les Etats Membres.

Vous conviendrez avec moi qu'il vous faut travailler ardemment et faire preuve de professionnalisme afin de présenter au Conseil des Ministres des documents de haute facture. Mais, compte tenu votre engagement, de votre expertise avérée et de la confiance dont vous bénéficiez du Conseil, je ne doute pas un seul instant que cet objectif sera atteint.



Avant de clore mon propos, qu'il me soit permis de remercier, au nom des Etats Membres de la COREP, tous nos partenaires techniques et financiers, pour l'appui qu'ils n'ont cessé d'apporter à notre Institution, tout en réitérant notre souhait de voir cette coopération se renforcer davantage.

Sur ce, je voudrais à présent souhaiter plein succès à vos travaux et **déclarer ouverte la Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP.**

Vive la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Vive la Coopération Régionale et Internationale ;

Vive le Cameroun et son illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA.

Je vous remercie.



TREIZIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Yaoundé (Cameroun), du 3 au 5 octobre 2016

Liste des participants

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
1	Abdoulaye DJIGUEMDE	Consultant Cabinet 2ACF-Gabon	Tél : +241 04 10 10 08 E-mail : d.abdoulaye@2acf.om
2	Dieudonné KISSIEKIAOUA	Secrétaire Exécutif Adjoint CEBEVIRHA	Tél : +235 68 26 26 15 E-mail : Kissiekiaouad@yahoo.fr dkissiekiaoua@cebevirha.org
3	Graciano do ESPIRITO COSTA	Direction des Pêche SAO TOME E PRINCIPE	Tél : +239 990 59 09 E-mail : costaesprito7@yahoo.com.br
4	D ^r Manuel Jorge de CARVALHO do RIO	Directeur des Opération MARAPA SAO TOME E PRINCIPE	Tél : +239 990 60 82 E-mail : jorgecarvrio@hotmail.com
5	Andrés NDONG MICHA	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture GUINEE EQUATORIALE	Tél : +240 222 274 215 E-mail : andresndongmicha@yahoo.es
6	Jesús-Ángel ROPO BOABAILA	Directeur National en Projet Pêche GUINEE EQUATORIALE	Tél : +240 222 252 185 E-mail : angelboabaila@yahoo.com
7	Micheline SCHUMMER GNANDJI	Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture GABON	Tél : +241 06 61 00 33 E-mail : schmiche@yahoo.fr
8	Pulchérie MENGUE M'ADZABA épouse. MANGANGA	Directrice de Pêche Industrielle GABON	Tél : : +241 04 41 16 43 E-mail : pulednam@yahoo.fr
9	Dr. Gauthier MUBENGA MANSHIMBA	Conseiller Chargé de la Pêche RD CONGO	Tél : +243 854 642 560 E-mail : mubengagauthier@yahoo.fr
10	Casimir KOFFI MULUMBA	Chef de Division Contrôle et Surveillance RD CONGO	Tél : +243 815 092 719 E-mail : casykoffi@yahoo.fr



11	Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif COREP	Tél : +241 07 06 23 64 E-mail : essemile@yahoo.fr
12	NKOSI Luyeye	Directeur Général des Pêche Artisanales ANGOLA	Tél : +244 923 508 201 E-mail : luyeyenkosi60@hotmail.com
13	Maria de Lourdes GASPARD BENTO SARDINHA	Directrice Nationale des Pêches ANGOLA	Tél : +244 917 487 687 E-mail : mdlsardinha@gmail.com
14	D ^r . Salvador NGOANDE	Secrétaire Exécutif de la CDPM CAMEROUN	Tél : +237 699 99 04 72 E-mail : sango_cam@yahoo.fr
15	D ^r . Emma BELAL	Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques CAMEROUN	Tél : +237 699 595 689 E-mail : belalemma@yahoo.fr
16	Boniface KADIMONIKAKO	Attaché à l'aquaculture CONGO	Tél : +242 05 525 63 76 E-mail : bkadimonikaka@yahoo.com
17	Richard Blaise NTSE	Attaché à la pêche CONGO	Tél : +242 E-mail : blairicha@yahoo.fr
18	Mohamed SEISAY	Senior Fisheries Officer UA-BIRA	Tél : +254 718 839 356 Email : mohamed.seisay@au-lbar.org
19	Lionel KINADJIAN	Chargé des Pêches et de l'Aquaculture FAO	Tél : +241 04 38 23 10 Email : lionel.kinadjian@fao.org
20	Flore WORA	Administrateur COREP	Tel : (00241) 07 91 52 63 Email : wora.flore@yahoo.fr
21	Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur COREP	Tél : 05 86 26 12 / 07 38 34 01 E-mail : issaske@yahoo.fr
22	Austen MOUITY	Agent chargé du Service Information/Communication COREP	Tél : +241 02 92 57 36 E-mail : austen2013@hotmail.fr
23	Bernadeth AYITO NZE	Assistante de Direction COREP	Tél : +24107 90 28 02/ 06 62 21 58 E-mail : bernadethpath01@yahoo.fr
24	Siomara VIEGAS épouse. LE ROUX	Interprète	E-mail : siomara.viegas@flatela.com



Deuxième partie :

9^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP



Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

**IX^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA
COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE
(COREP)**

YAOUNDE, 6 -7 OCTOBRE 2016

COMMUNIQUE FINAL



1. La Session Ordinaire du Conseil des Ministres des Etats Membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, en sigle COREP, s'est tenue à Yaoundé en République du Cameroun, les 6 et 7 octobre 2016.
2. Les Etats Membres ci-après y ont pris part :
 - la République du Cameroun ;
 - la République du Congo ;
 - la République Démocratique du Congo ;
 - la République Gabonaise.

La République Démocratique de Sao Tomé et Principe, Etat Membre, n'a pas participé à cette session.

Ont également pris part à ces assises, la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale, en qualité d'observateurs.

Ont aussi participé à ces travaux en qualité d'invités :

- le Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) ;
 - le Représentant du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;
 - le Représentant de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA).
3. L'ouverture des travaux a été présidée par le **Docteur TAIGA**, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.
 4. Monsieur **Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP, prenant la parole, a adressé ses sincères remerciements à **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, qui



a accepté et donné des instructions précises à l'Autorité gouvernementale afin que les présentes assises se tiennent ici à Yaoundé ce jour. Il a également exprimé toute sa reconnaissance infinie à l'endroit de Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales **Docteur TAIGA**, dont l'hospitalité généreuse a toujours été au rendez-vous de toutes nos rencontres en République du Cameroun.

5. Il a fait remarquer l'importance de la tenue de cette session qui constitue un moment propice pour apprécier les actions menées et les difficultés rencontrées par le Secrétariat Exécutif.
6. Aussi a-t-il demandé que le Conseil des Ministres fixe une attention particulière sur les deux axes ci-après :
 - le renforcement des capacités institutionnelles ;
 - le renforcement des capacités fonctionnelles.
7. Par ailleurs, il a formulé le vœu au Conseil des Ministres de tout mettre en œuvre afin que les Etats Membres honorent leurs engagements statutaires en dotant la COREP de moyens humains et financiers suffisants pour la bonne exécution de son programme.
8. Il a terminé son propos en réitérant son appel à l'endroit des partenaires techniques et financiers de continuer à soutenir la COREP pour lui permettre de mener à bien son Programme d'Action Stratégique.
9. Monsieur **Emile OKOTO**, Chargé d'Affaires a.i de la République Démocratique du Congo au Cameroun et en République de Guinée Equatoriale, Représentant du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage, **Prof. Emile Christophe MOTA DONGO**, Président en exercice de la COREP sortant, a fait le bilan des activités réalisées par la COREP au cours de son mandat. Il a insisté sur le respect des engagements des Etats Membres relatifs au paiement de leurs contributions statutaires et de leurs arriérés. Il a aussi demandé aux partenaires techniques et financiers d'appuyer le Plan d'Action Stratégique 2016-2020.
10. Après le discours-bilan, le Représentant du Président en exercice sortant a passé le témoin au Président entrant, **Docteur TAIGA**, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.

En sa qualité de Président en exercice, **Docteur TAIGA**, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, a procédé à l'ouverture des travaux.



11. Dans son discours, il a souhaité la bienvenue à toutes les délégations et aux invités. Il a exprimé sa satisfaction pour la confiance faite à son pays pour abriter les présentes assises.
12. Il a par la suite sollicité l'appui des partenaires techniques et financiers à la COREP pour lui permettre d'accomplir son mandat pour la promotion d'une gestion durable des ressources halieutiques dans la sous-région.
13. Par ailleurs, il a rappelé l'état de surexploitation qui caractérise les ressources halieutiques et la nécessité pour les Etats Membres de mettre en œuvre des mesures appropriées au maintien ou à la restauration de la biodiversité halieutique dans la zone COREP.
14. Aussi, au regard de ce constat, a-t-il fait remarquer l'importance pour le Conseil d'examiner et d'adopter les différents instruments régionaux clés de la gouvernance des pêches soumis à son approbation.
15. Il a enfin terminé son propos en remerciant au nom des Gouvernements des Etats Membres les partenaires techniques et financiers qui appuient la COREP dans son action.
16. Après la cérémonie d'ouverture, le Conseil des Ministres a élu le bureau de la session composé comme suit:
 - **Président** : Dr TAIGA (République du Cameroun) ;
 - **Vice-Président** : Son Excellence Monsieur BIFFOT Paul Patrick (République Gabonaise) ;
 - **Rapporteur** : Monsieur Georges GANONGO (République du Congo) ;
 - **Secrétariat** : Secrétariat Exécutif de la COREP.
17. Après présentation et examen, l'ordre du jour et le programme de la réunion ont été adoptés et sont annexés au présent communiqué final.
18. Monsieur **Casimir Koffi MULUMBA NKELEND**A, Président du Comité Technique a présenté le rapport de la 13^{ème} Réunion du Comité Technique.



19. Après lecture du rapport, le représentant de la République d'Angola, Son Excellence **Dr TOKO DIAKENGO SERAO**, Ambassadeur de la République d'Angola près la République Gabonaise, a rassuré le conseil de l'adoption par l'Assemblée Nationale des Instruments d'adhésion de son pays à la COREP.
20. De même, Madame **Adoración SALAS CHONCO**, Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eaux de la République de Guinée Equatoriale, a affirmé que son pays est en train de tout mettre en œuvre pour accélérer la procédure de son adhésion à la COREP.
21. Ce rapport a également suscité la réaction du Représentant de la République du Congo, Monsieur **Georges GANONGO**, Conseiller Politique du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sur les points suivants :
- la prise en charge des observateurs;
 - la nouvelle grille salariale du personnel du Secrétariat Exécutif.
22. Le Conseil a adopté ce rapport, tout en précisant que ces derniers points seront examinés pendant les travaux à huis-clos.
23. Les travaux se sont poursuivis en plénière par la présentation des rapports techniques, à savoir :
- Le Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (ou PAS II) par Monsieur Georges MBA ASSEKO, consultant ;
 - Le Manuel de procédures des opérations budgétaires et comptables par Monsieur Alexis TCHAKONTE, consultant ;
 - Les Textes connexes à la convention révisée par Monsieur Abdoulaye DJIGUEMDE, consultant.
24. Les membres du Conseil ont soulevé quelques points d'éclaircissement et, après explications, ces rapports ont été adoptés par le Conseil.



25. Les travaux ont été poursuivis par la présentation des documents ci-après :

- Accord de liaison institutionnelle CEEAC-COREP par Monsieur Emile ESSEMA ;
- Le Projet du Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale par Monsieur Lionel KINADJIAN ;
- Les projets des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA.

Ces documents ont été également adoptés par le Conseil.

26. Les Membres du Conseil se sont retirés pour les travaux à huis-clos.

27. Concernant la problématique de la prise en charge des Observateurs présentée par le Comité Technique, le Conseil a décidé de maintenir le statu quo jusqu'à nouvel ordre. Le Conseil a également invité les pays observateurs à accélérer le processus de leur adhésion à la COREP.

28. Quant à la grille salariale du personnel du Secrétariat Exécutif, le Conseil a élargi sa réflexion au problème global de financement de la COREP. Dans ce cadre, il donne mandat au Secrétaire Exécutif de procéder au recrutement d'un auditeur aux fins de mener une étude qui fera des propositions sur le financement approprié de la COREP. Les termes de référence y relatifs devront prendre en compte, entre autres, le problème des rémunérations du personnel du Secrétariat Exécutif.

29. Cette étude sera soumise au Conseil à sa prochaine session.



30. A l'issue des travaux, le Conseil des Ministres a adopté les seize (16) actes ci-après :

- Décision portant adoption du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 de la COREP (ou PAS II) ;
- Décision portant adoption du Manuel de procédures des opérations budgétaires et comptables ;
- Décision portant adoption des Statuts de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;
- Décision portant adoption des Statuts du personnel de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;
- Décision portant adoption du Règlement intérieur du Conseil des Ministres de la COREP ;
- Décision portant adoption du Règlement intérieur du Comité Technique de la COREP.
- Décision portant adoption du Règlement intérieur du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;
- Décision portant adoption du Plan Stratégique Régional en matière de système de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) de la COREP ;
- Décision portant adoption des Plans Stratégiques Nationaux de développement et de mise en œuvre du système de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) ;
- Décision portant adoption du Plan d'Action Régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAR-Pêche INDNR) ;
- Décision portant adoption du Plan d'Action Régional de gestion des capacités de pêche ;
- Décision portant adoption de la Convention Relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats Membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (CRMA) ;
- Décision portant adoption de l'Observatoire économique régional de la pêche ;
- Décision portant adoption du Plan Régional d'Aménagement du stock partagé de sardinelles entre la République d'Angola, la



République Gabonaise, la République du Congo et la République Démocratique du Congo ;

- Décision portant adoption du Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale ;
- Décision donnant mandat au Secrétaire Exécutif de procéder au recrutement d'un auditeur aux fins de mener une étude qui fera des propositions sur le financement approprié de la COREP.

31. Après les travaux à huis-clos, les Membres du Conseil ont suivi, en plénière, les déclarations des invités et des représentants des institutions partenaires.

32. Enfin, les Membres du Conseil des Ministres ont adopté le Communiqué Final de la IX^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP et ont adressé une Motion de Remerciements à **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, au Gouvernement et au Peuple Camerounais pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet durant leur séjour en République du Cameroun.

33. Le lieu et la date de la 10^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP seront communiqués aux Etats Membres par voie diplomatique.

Fait à Yaoundé, le 07 octobre 2016

Pour le Conseil des Ministres
Le Président en exercice ;

Dr TAIGA.-



**MOTION DE REMERCIEMENTS A SON EXCELLENCE
MONSIEUR PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU
CAMEROUN, CHEF DE L'ETAT.**

Les Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP en sigle, réunis à l'occasion de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres à Yaoundé en République du Cameroun les 06 et 07 octobre 2016,

Expriment leur profonde gratitude à l'endroit de **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, pour son engagement, sa détermination et son implication personnelle dans le processus d'intégration de l'Afrique Centrale.

Les Membres du Conseil des Ministres de la COREP le remercient pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, ainsi que pour les excellentes conditions de travail mises à leur disposition pour le bon déroulement de leur session.

Fait à Yaoundé, le 07 octobre 2016.

**Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en Exercice ;**

Dr TAIGA



Annexes



Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE
« Institution spécialisée de la CEEAC »

**IXème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE
LA COREP**

= Yaoundé/Cameroun : 06 octobre 2016 =

**PROJET DU DISCOURS-BILAN DU PRESIDENT EN EXERCICE
DE LA COREP**

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil des Ministres de la COREP ;
Monsieur le Représentant de l'Union Africaine ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales ;
Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC ;
Monsieur le Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine;
Monsieur le Directeur du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ;
Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Régionaux des Pêches ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs.

Je saisis cette opportunité de remercier les Collègues Ministres des Etats Membres de la COREP (et les Représentants) qui ont bien voulu rehausser de leur présence la 9^{ème} réunion du Conseil des Ministres de ce jour malgré leurs multiples occupations et les péripéties de la vie actuelle auxquelles nous sommes tous confrontés. Ma gratitude s'adresse également au Cameroun, pays hôte de cette assise, pour son hospitalité légendaire, son enthousiasme et surtout l'organisation impeccable de ce forum.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs.

En ma qualité de Président en exercice de la COREP depuis février 2013 jusqu'à ce mois d'octobre 2016, soit pendant trois années consécutives, il m'est un devoir de faire aujourd'hui la comptabilité de nos réalisations, tout en rendant compte des difficultés rencontrées durant mon mandat. Bien plus, il est également impérieux que nous soyons éclairés sur les principales orientations qui s'offrent à nous, dans le cadre de la consolidation des acquis pour la réussite de la mission qui nous a été assignée par nos Etats respectifs.



Dans cette optique, notre intervention va s'articuler autour de quatre (4) thèmes que sont, je cite :

- **Primo :** *La gestion de l'Institution;*
- **Secundo :** *Le renforcement institutionnel ;*
- **Tertio :** *La gestion durable du secteur des pêches et le développement responsable de l'aquaculture;*
- **Quarto :** *Les questions relevant des perspectives d'avenir.*

En commençant par la question de **la gestion de l'Institution**, je peux me permettre d'affirmer, à ce sujet, que la dynamique d'épanouissement de celle-ci a été maintenue, surtout dans la mesure où le Comité Technique a assuré effectivement la bonne coordination des activités de la Commission pendant cette longue période d'intersession, au regard des différents rapports à notre possession.

En effet, le Secrétariat Exécutif, notre organe exécutif permanent, a toujours été doté annuellement d'un budget ainsi que d'un programme de travail qui sont les principaux outils indispensables ayant garanti un fonctionnement régulier et optimal à notre Institution.

Par contre, nous déplorons dans ce chapitre, le fait que le Sous-Comité Scientifique n'a tenu que sa réunion inaugurale à Libreville en octobre 2012. Avec la nomination de nouveaux membres, nous espérons que cet organe pourra se positionner assez rapidement en tant qu'une instance capable de nous proposer des orientations claires et appropriées sur les délicates questions scientifiques et techniques.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil des Ministres de la COREP ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Concernant le **renforcement institutionnel**, il m'est très important de commencer par souligner que l'arrimage de la COREP à la CEEAC, par Décision n°24/CEEAC/CCEG/XIII/07 du 30 octobre 2007 prise à Brazzaville au cours de la Treizième Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), cet arrimage, dis-je, constitue l'un des principaux résultats du processus de dynamisation de notre Institution qui avait été enclenché par la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la COREP, tenue à Libreville en République Gabonaise en avril 2004.

A ce propos, **l'Accord de liaison institutionnelle CEEAC-COREP**, signé à Libreville le 17 septembre 2015, devra permettre une meilleure harmonisation des relations de collaboration et de coopération entre les deux Institutions et raffermir la nouvelle dimension institutionnelle de la COREP en tant qu'institution technique spécialisée de la CEEAC, au regard des questions-clés prises en compte dans cet Accord.



Toutes les instances dirigeantes de la COREP doivent s'approprier cet Accord et nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir produit le modèle du mécanisme souhaité par l'Union Africaine, un modèle appelé à faciliter la coordination et à garantir la cohérence des politiques ainsi que des initiatives des Communautés Economiques Régionales (CERs) et des Organismes Régionaux des Pêches (ORPs), en matière d'intégration sectorielle régionale.

C'est ici le lieu de saluer le soutien de l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont accompagné la COREP tout au long de ce processus très laborieux. L'appui du Bureau Inter-africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (l'UA-BIRA) a été décisif pour parachever cet important instrument juridique.

Aussi, devons-nous retenir que le mois de décembre 2015 a marqué la fin d'un cycle par le fait que notre premier outil de planification, c'est-à-dire le Plan d'Action Stratégique 2009-2015 de la COREP (ou PAS I), est arrivé à son terme. Par conséquent, un second programme a été élaboré pour nous fixer sur les perspectives à l'horizon 2016-2020. Les actions envisagées dans le « *Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (ou PAS II)* » sont appelées à consolider l'amélioration de la gouvernance, tout en renforçant les capacités techniques et managériales du Secrétariat Exécutif.

Enfin, nous avons devant nous le projet du « *Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables* » ainsi que les « *Textes connexes à la Convention révisée* ».

Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil des Ministres de la COREP ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Le « *Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables* » constitue, non seulement un guide pratique de gestion des opérations financières de l'Institution, mais aussi un argumentaire solide à présenter au cours des négociations de financement avec nos partenaires techniques.

Faut-il également signaler que le volume du travail a considérablement augmenté consécutivement à l'élargissement des compétences de l'Institution à la pêche continentale et à l'aquaculture ainsi qu'à son devoir incontournable de mettre en œuvre le PAS. Des réajustements des textes connexes à la Convention s'imposent, notamment en ce qui concerne les « *Statuts de la Commission* », les « *Statuts du personnel* » assortis d'une nouvelle « *Grille salariale* » appropriée, sans oublier les « *Règlements intérieurs* » des différents organes de la Commission.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil des Ministres de la COREP ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

En matière de « *Gestion durable du secteur des pêches et de développement responsable de l'aquaculture* », le PAS I a produit différents outils nécessaires à la gestion durable des



pêches. Il s'agit notamment des « *Documents techniques* » visant l'amélioration de nos connaissances sur le secteur des pêches et de l'aquaculture ainsi que des « *Instruments régionaux clés de gouvernance* » du secteur.

Dans la mise en œuvre du PAS I, outre les ressources propres de la COREP, nous avons bénéficié de l'assistance de la FAO, de l'Union Européenne, de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN), du Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine (AU-BIRA).

C'est ainsi que nous avons pu mettre en place le Programme ACP Fish II, le programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP, le projet de renforcement de collecte de données des pêches et mener les consultations ayant conduit à l'élaboration de l'Accord de liaison institutionnelle CEEAC-COREP, du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (ou PAS II) ainsi que des instruments régionaux-clés de gouvernance du secteur des pêches.

A titre d'exemple, spécialement à l'actif du Programme ACP Fish II de l'Union Européenne, nous avons réalisés dix-sept (17) projets nationaux et une dizaine de projets régionaux relatifs au renforcement de la gestion des pêches dans nos pays.

Quant à la mise en œuvre du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP de l'Agence du NEPAD, nous avons pu réaliser des documents de haute facture, notamment la présentation des indicateurs macroéconomiques pêche, les premières estimations des rentes halieutiques potentielles, la première évaluation de la gouvernance par pays, l'identification des avantages et contraintes à la coopération et à l'intégration régionale à l'échelle de la COREP et j'en passe.

Sur fonds propres, nous avons des rapports techniques régionaux relatifs respectivement à l'étude sur le « *Bilan de la recherche scientifique dans le domaine de la pêche de la région COREP* » et à l'étude sur le « *Développement et l'aménagement des pêcheries continentales et de l'aquaculture dans les pays de la zone COREP* ».

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Pour l'essentiel, notamment en ce qui concerne toute la documentation produite et des travaux entrepris, le plus important pour nous sera la pérennisation des acquis ainsi que la finalisation des activités non-achevées. Présentement, le Conseil est appelé à examiner et à adopter un certain nombre d'Instruments régionaux clés de gouvernance du secteur des pêches et de l'aquaculture. Vous devrez, très certainement, avoir constaté que le Comité Technique a déjà avalisé plusieurs dossiers qu'il soumet à notre appréciation, notamment :

- la Convention relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats Membres de la COREP ;
- le Plan stratégique régional et des plans stratégiques nationaux de développement et de mise en œuvre du système SCS et/ou VMS ;



- le Plan d'action régional de gestion des capacités de pêche ;
- le Plan d'action régionale de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non règlementée (INDNR) ;
- le Plan régional de gestion des stocks partagés des sardinelles pour l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Gabon ;
- des Plans nationaux des pêcheries crevettières du Cameroun et du Gabon (ce même travail est en cours de réalisation dans les deux Congo) ;
- l'Observatoire économique des pêches.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

S'agissant de nos perspectives d'avenir, je me rappelle avoir déjà indiqué que le plus important sera la pérennisation des acquis ainsi que la finalisation des activités non-achevées. Toutefois, compte tenu de la pertinence des axes stratégiques envisagés d'ici l'horizon 2020 par le PAS II, de la dynamique panafricaine de réforme du secteur pêche prônée par le Bureau Interafricain pour les Ressources Animales (UA-BIRA) et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN), des options de la CEEAC exprimées par la Politique Agricole Commune (PAC), je me dois d'ajouter que notre vision doit être bien établie en ce qui concerne :

- La stimulation du développement responsable et durable de l'aquaculture ;
- L'exploitation significative des dotations des pêches continentales de la zone COREP.

Etant au cœur du développement recherché et en droite ligne des stratégies tant nationales, sous-régionales que continentales, la bonne gouvernance du secteur des pêches et de l'aquaculture commande que soient adoptés et mis en œuvre les différents instruments clés déjà apprêtés.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil des Ministres de la COREP ;

Monsieur le Représentant de l'Union Africaine ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales ;

Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC ;

Monsieur le Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine;



Monsieur le Directeur du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ;

Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Régionaux des Pêches ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Mon propos est que l'enfant que nous avons engendré et que nous appelons tous « COREP », devra être considéré non seulement comme notre patrimoine commun, mais également il devra resplendir en Afrique et dans le monde puisque faisant notre fierté légitime surtout qu'il nous donnera souvent l'occasion de nous retrouver et de nous mettre au tour d'une même table. La survie de cet enfant commun dépendra largement de notre fidélité et de notre attachement par le paiement régulier de nos contributions et ce, quels que soient nos difficultés et problèmes internes.

Que vivent les Etats Membres de la COREP,

Que vive la solidarité entre les Etats Membres de la COREP,

Que vive la COREP

Je vous remercie.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

**IX^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA
COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE
(COREP)**

Discours d'ouverture

Dr TAIGA,

- Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun***
- Président en exercice du Conseil des Ministres de la COREP***

Yaoundé, Hôtel Mont Fébé, 06 - 07 octobre 2016



- **Madame et Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales ;**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP ;**
- **Messieurs les Représentants des Organisations Régionales des Pêches ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de procéder, ce jour, à l'ouverture de la 9^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

Avant toute chose, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous une chaleureuse bienvenue au Cameroun et un agréable séjour à Yaoundé et vous remercier pour avoir accepté, malgré votre calendrier, que je sais très chargé, de prendre part à ces assises.

Je vous remercie pour la confiance manifestée à l'égard de mon pays en lui confiant la présidence du Conseil des Ministres pour les deux prochaines années.

Madame et Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs

C'est en juin 1984 à Libreville, que la COREP a été portée sur les fonts baptismaux par nos Etats, dans un élan de solidarité et de volonté commune de conjuguer leurs efforts et de coordonner leurs actions pour une gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région.



Depuis lors, cette institution a mené plusieurs actions, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, en vue de l'atteinte de cet objectif.

Comme vous le savez, le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et au développement économique et social de nos Etats.

Mais, force est de constater que les ressources halieutiques de la sous-région, font l'objet d'une surexploitation tant par les flottilles nationales que les navires étrangers, avec pour conséquence une diminution de la production et des profits tirés de l'exploitation desdites ressources.

Cette situation nous interpelle tous et nécessite la mise en œuvre des mesures appropriées visant à maintenir, voire restaurer la biodiversité halieutique dans l'ensemble de la zone COREP.

Voilà pourquoi, au cours de nos travaux, nous sommes appelés à examiner et à adopter **plusieurs instruments régionaux clés de gouvernance des pêches et de l'aquaculture.**

Il s'agit notamment:

- du projet de Convention relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats membres de la COREP ;
- du projet de création d'un observatoire économique des pêches ;
- du projet de Plan d'action régional de gestion des capacités de pêche ;
- du projet de Plan d'action régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ;
- du Projet de Plan régional de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche ;
- du projet de Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'Aquaculture en Afrique Centrale.



Nous êtes également appelés à examiner et à adopter le **Plan d'Action Stratégique 2016-2020 de la COREP**, le **manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables** et les **documents connexes à la Convention révisée** pour permettre à cette organisation d'être en phase avec l'évolution qu'elle a connue au cours de ces dernières années.

Madame et Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais d'ores et déjà, me féliciter de l'excellence coopération qui existe entre les Etats membres de la COREP et des appuis dont elle bénéficie des partenaires techniques et financiers.

Pour sa part, le Cameroun qui est très attaché à la coopération et à la solidarité régionale et internationale, place beaucoup d'espoir sur les résultats de nos travaux de Yaoundé.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer, au nom des Gouvernements des Etats membres de la COREP, nos vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la FAO et l'Union africaine pour les divers appuis qu'ils apportent à notre Organisation.

Je reste persuadé qu'ils seront toujours à nos côtés pour nous permettre d'assurer une meilleure gouvernance des pêches dans la sous-région.

Je voudrais à présent souhaiter pleins succès à vos délibérations et déclarer ouverts les travaux de la Neuvième (9e) Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.

Vive la Coopération Internationale ;

Vive la Coopération sous-régionale ;

Vive le Cameroun et Son Illustre Chef, Son Excellence Paul BIYA.

Je vous remercie.





REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

**IX^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA
COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE
(COREP)**

Discours de clôture

Dr TAIGA,

- *Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun*
- *Président en exercice du Conseil des Ministres de la COREP*

Yaoundé, Hôtel Mont Fébé, 06 - 07 octobre 2016



Madame et Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP ;

Messieurs les Représentants des Organisations Régionales des Pêches ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Nous voici donc arrivés au terme des travaux de la 9^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

En effet, après deux jours d'échanges francs et emprunts de convivialité, vous avez pu examiner tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Je voudrais vous faire part du sentiment de satisfaction qui m'anime après avoir suivi la lecture du rapport général ayant sanctionné vos travaux.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus m'autorisent à affirmer que la COREP dispose désormais d'outils indispensables pour assurer pleinement ses missions d'harmonisation des politiques des pêches et d'aquaculture et de gestion et d'exploitation durables des ressources halieutiques en Afrique Centrale.

Je voudrais également me féliciter de la signature de l'Accord de liaison entre la COREP et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui fait désormais de la COREP une Institution d'intégration.

Le Plan d'Action Stratégique 2016-2020 que vous avez validé permettra à coup sûr à la COREP de mener, au cours des cinq prochaines années, plusieurs actions et activités pour la mise en œuvre des instruments clés de gouvernance des pêches, indispensables à la gestion durable des ressources halieutiques.

Mais n'oublions pas que pour y arriver, il est impérieux pour les Etats membres de s'acquitter de leurs contributions statutaires vis-à-vis de la COREP et de mutualiser leurs efforts pour relever les défis auxquels le secteur des pêches est confronté. Je citerai par exemple le défi relatif à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.



**Madame et Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de la
Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi de remercier, une fois de plus, la FAO à travers le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale, le Bureau Interafricain des Ressources Animales, la Commission Economique de Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques, pour leurs appuis multiformes à notre organisation.

Je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel aux autres partenaires à répondre favorablement aux diverses requêtes qui leur ont été adressées par la COREP. Je pense notamment à la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

**Madame et Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de la
Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais à présent, au nom de **S.E Paul BIYA, Président de la République**, vous remercier pour la confiance manifestée à l'égard de mon pays en lui confiant la présidence du Conseil des Ministres pour les deux prochaines années.

Je puis vous assurer qu'avec votre appui, je mettrai tout en œuvre pour que notre Organisation puisse mener à bien les missions que nous lui avons assignées.

Avant de clore mon propos, je voudrais, remercier le Président en exercice du Conseil des ministres sortant pour le travail accompli au cours des quatre dernières années.

Mes remerciements vont également aux Membres du Comité Technique et au Secrétariat Exécutif de la COREP et aux membres du Comité d'organisation pour l'important travail abattu avant et pendant la session et qui a permis la réussite des travaux.

Je voudrais enfin vous souhaiter bon retour dans vos pays et familles respectifs et déclarer clos les travaux de la 9^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.

Vive la Coopération Internationale ;

Vive la Coopération Sous-régionale ;

Vive le Cameroun et Son Illustre Chef, S.E Paul BIYA.

Je vous remercie.



LISTES DES PARTICIPANTS
DU CONSEIL DES MINISTRES

Pays	Noms et Prénoms	Titre
République d'Angola	1. Dr. TOKO DIAKENGA SERÃO	Ambassadeur de la République d'Angola près la République Gabonaise
République du Cameroun	2. Docteur TAÏGA	Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
République du Congo	3. GANONGO Georges	Conseiller politique, Représentant du Ministre d'Etat
République Démocratique du Congo	4. Emile OKOTO	Chargé des Affaires a.i de la RD Congo au Cameroun et en Guinée Equatoriale
République Gabonaise	5. BIFFOT Paul Patrick	Ambassadeur de la République Gabonaise près la République du Cameroun, Représentant du Ministre d'Etat
République de Guinée Equatoriale	6. Adoracion SALAS CHONCO	Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau

